

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 21 (1941)
Heft: 2

Rubrik: Activité de la Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ACTIVITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 7 juillet. Après avoir entendu et approuvé le rapport du Comité de Direction sur l'activité de la Compagnie pendant le mois de mai 1941 et le rapport du Trésorier sur la situation financière à la fin du même mois, il a fixé de la façon suivante la composition du Comité de Direction, de la Commission des Publications et Règlements et de la Commission des Admissions, pour les années 1941, 1942 et 1943.

Comité de Direction :

MM. Baumann	:	Président,
Brandt	:	1 ^{er} Vice-Président,
Monvert	:	2 ^e Vice-Président,
Muller	:	Vice-Président pour la France non-occupée,
Fatzer	:	Vice-Président pour la Suisse,
Gunthert	:	Trésorier,
Loppacher	:	Membre du Comité de Direction.

Commission des Publications et Règlements :

MM. J. de Pury	:	Président,
Gunthert,		
Iselin,		
Liomin,		
Loppacher.		

Commission des Admissions :

MM. Monvert	:	Président,
Bollier,		
Courvoisier,		
Dobler,		
Meier.		

Il a décidé de supprimer la Commission des Questions économiques. Les affaires dont elle s'occupait seront soumises, dorénavant, au Conseil d'Administration.

Comité de Direction

Le Comité de Direction a tenu une séance le 15 juillet. Il a homologué quatre radiations et soixante nouvelles adhésions. Puis il a adopté le rapport sur l'activité du Secrétariat Général et des Sections pendant le mois de juin 1941 et examiné le budget établi par le Trésorier pour le second semestre de 1941.

Groupes des Métaux et des Machines

Les Groupes des Métaux et des Machines de la Chambre de Commerce se sont réunis le 8 juillet pour entendre un exposé du Secrétaire général sur la nouvelle réglementation des importations en France de produits métallurgiques suisses, et pour discuter de cette question. Sur la proposition de M. Baumann, Président de la Compagnie, l'Assemblée décida que des démarches seraient entreprises, pour résoudre ce problème très complexe, auprès du Secrétariat d'Etat à la Production industrielle à Paris et des Autorités compétentes à Vichy et à Berne.

Commission des Publications et Règlements

Cette Commission a approuvé, au cours de sa séance du 10 juillet, les différents textes que le Secrétaire général lui a proposé de publier dans le numéro de juillet 1941 de la « Revue Economique Franco-Suisse ».

Commission des Admissions

Au cours de sa séance du 22 juillet, la Commission des Admissions a examiné 73 demandes d'admission à la Chambre de Commerce. Elle a décidé d'en présenter 68 à l'homologation du Comité de Direction, en réservant 5 pour une enquête plus approfondie. Elle a pris connaissance du nombre de demandes d'adhésion en suspens à cette date, soit 237.